



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 29 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 23 juin 2020
Date de publication : 07 juillet 2020

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

20.29.06.55

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Cession de terrain à
Monsieur Mustafa
SMAJLAGIC - Lotissement
« Rougemont »

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Isabelle DELAINE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à M. Daniel GERMOND

Secrétaire de séance

Mme Isabelle MANGIN

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Ako HAMDAROU (DCM 20.29.06.36-37) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 20.29.06.49) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 20.29.06.50) ; M. Daniel GERMOND (DCM 20.29.06.50) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.29.06.62)

Rapporteur

M Jean-Michel REBILLARD

En février 2012, le Conseil Municipal a approuvé la création d'un lotissement au lieu-dit «Rougemont» sur un tènement foncier d'environ 17000 m² situé entre le chemin de la Combe Truchenne et le chemin des Grandes Carrières. Cette opération a été autorisée par arrêté municipal du 10 mai 2013 et a conduit, à l'issue des travaux de viabilité, à la mise sur le marché de dix-neuf lots desservis par la rue Simone Signoret.

Par délibération n° 19.24.06.58 du 24 juin 2019, le Conseil Municipal avait validé la vente du lot n° 8. Suite à l'annulation de la réservation par les acquéreurs, ce lot est aujourd'hui de nouveau disponible à la vente.

En décembre 2019, Monsieur Mustafa SMAJLAGIC a manifesté son intérêt pour le dernier lot restant à commercialiser. Le prix de vente de ce lot a été fixé à 65 €/m² toute taxe comprise, soit la somme de 45 630 € TTC, en ce compris une T.V.A. sur la marge de 4 186,26 €.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 23 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente à Monsieur Mustafa SMAJLAGIC demeurant à DOLE (39100), 49 rue des Paters, du lot n° 8 du lotissement « Rougemont », à savoir la parcelle cadastrée section AP n° 377 d'une contenance de 7a 02ca, sise 3 rue Simone Signoret,

- **PRÉCISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 45 630 € TTC, y compris la T.V.A. sur la marge de 4186,26 €,
- **REQUIERT** de l'acquéreur la signature d'un compromis de vente au plus tard le 30 octobre 2020 soumis aux conditions suspensives suivantes :
 - obtention par l'acheteur d'un éventuel crédit auprès de tout établissement prêteur de son choix,
 - détention d'un permis de construire une maison individuelle purgé de tout recours,
- **PREND ACTE** que l'acquéreur s'engage à signer l'acte de vente après obtention du permis de construire purgé de tout recours au plus tard le 1er mars 2021 délai au-delà duquel la Collectivité serait libérée de tout engagement,
- **PRÉCISE** qu'à titre de clause pénale, l'acquéreur sera redevable à la Ville d'une indemnité égale à 10 % du prix de vente s'il ne peut régulariser la vente malgré la réalisation des conditions suspensives,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis et l'acte de vente à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
Pilotage et Coordination
Trésorerie Municipale du Grand Dole
Pôle Moyens et Ressources/Finances
Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
Monsieur Mustafa SMAJLAGIC-49 rue des Paters 39100 DOLE
Maitre Victor VANDEL-Notaire Associé-8 rue Joseph Thoret 39100 DOLE

*Fait à Dole, le 29 juin 2020
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNON



**Cession de terrain
à M. SMAJLAGIC
Lotissement communal
« Rougemont »**

Superficie de la parcelle à céder :

702 m²

Prix : 45 630 € TTC

